



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Sénégal

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>

**Rapport d'Activités
Juillet 2024**

EAGLE
Sénégal

Sommaire

Points principaux.....	3
1 Investigations.....	4
2 Opérations.....	4
3 Légal.....	5
4 Media.....	7
5 Management.....	7
6 Relations extérieures.....	9
7 Conclusion.....	10



EAGLE
Sénégal

Points principaux

- Démarches administratives : **En JUILLET 2024**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers de renouvellement du projet d'accord de partenariat déposés auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable et à la Direction Générale des Douanes.
- **Du 08 au 10 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2) financé par l'Union Européenne. Cette formation a vu la participation de dix-huit (18) forces de défense et de sécurité issues de la Police, de la Gendarmerie et des Douanes. La formation a été dispensée en deux phases (théorie et pratique). La phase théorique était constituée de présentation de modules notamment la criminalité faunique, la connexion avec les autres formes de criminalité, le droit pénal de la faune, la CITES et les techniques d'identification et de dissimulation. La phase pratique a consisté à des fouilles ciblées sur des vols au départ pour mettre en application des connaissances acquises avec la participation des chiens K9 de la Police. Enfin les participants ont eu droit à une visite à la réserve de Bandia afin de les permettre de pouvoir identifier les espèces dans leurs habitats et connaître le statut de protection de ces espèces. A la fin de la formation des certificats ont été remis. Les participants et les organisateurs ont remercié EAGLE SENEGAL pour la qualité des présentations et les documents qui ont mis à leur disposition.
- **Du 11 au 12 Juillet** EAGLE SENEGAL a fêté ses dix (10) ans de présence au Sénégal et de lutte contre la criminalité faunique. C'était une occasion pour les activistes de magnifier le travail qui est abattu mais aussi faire focus sur les résultats obtenus et les perspectives. EAGLE remercie toutes les personnes qui ont eu à participer à la réalisation de ce travail et est conscient que le travail continue avec des défis à relever.
- **Le 19 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL en collaboration avec le Centre National de Formation Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. Le Commandant de la Gendarmerie par ailleurs Directeur des études a prononcé les mots d'ouverture de la formation. Il a eu à féliciter l'ONG EAGLE-Sénégal dans le cadre de son combat pour la préservation de la faune sauvage et sa collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Quatre modules ont été présentés portant notamment sur la présentation de la criminalité faunique, le droit pénal faunique, la CITES et sur les techniques d'identification et

de dissimulation de la contrebande faunique. A la fin de la formation les participants ont reçus des certificats d'initiation à la criminalité faunique.

1 Investigations

Indicateur :

Nombre d'investigations ayant abouti à l'identification de nouvelles cibles	18
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	11

Au mois de Juillet 2024, des enquêtes ont été menées au Sénégal. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays. Au total, **08** missions ont permis de réaliser **18** enquêtes durant ce mois dans **05** régions du Sénégal.



2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- En Juillet 2024, **00** Opération

3 Légal

Indicateur

• Nombre de suivis d'audience (préciser le lieu et raison)	• 00
• Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	• 00
• Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	• 00
• Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	• 00

00 audience s'est tenue ce mois-ci, 00 trafiquant en détention provisoire, 00 trafiquant en liberté provisoire. 00 décision de justice, 00 trafiquant purge une peine de prison et 00 trafiquant en fuite.

• Arrestation	• 00
• Audition	• 00
• Gardés à vue	• 00
• Déferrement au parquet	• 00
• Nombre de condamnés	• 00
• Nombre de visite en prison	• 00
• Nombre de condamnés ayant purgé leur peine	• 00
• Nombre de personnes actuellement en prison	• 00
• Nombre jour passé en prison	• 00

- **Au mois Juillet 2024**, le département juridique a apporté son expertise aux services des Douanes de la Poste de Dakar et de celles de l'Aéroport International Blaise DIAGNE de Diass (AIBD), et a assisté à une (01) formation des Officiers de Police Judiciaire en stage au Centre National de Formation à la Police Judiciaire (CNFPJ) de la Gendarmerie Nationale.
- Il s'y ajoute que le Département juridique a, en plus de cela, mené des actions allant dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.

- **Apport d'expertise aux Douanes sénégalaises**
- **Les 04 et 11 Juillet 2024**, le Département juridique a apporté son d'expertise aux Douanes suite à la saisie d'espèces protégées en vue de leur identification et du régime juridique applicable.
- Ses travaux menés ont permis d'identifier les espèces qui des messagers serpentinaires, marabouts et corbeaux. Ils ont aussi permis de constater l'absence de certaines pièces justificatives qui doivent accompagner l'importation de certaines espèces. Les douanes ont transigé à un montant de 400.000 FCFA avant de mettre à la disposition de la Direction des Eaux et Forêts.
- La saisie opérée par la subdivision des douanes de l'AIBD portée sur des ailerons de requins qui partaient à l'exportation. La vérification des espèces a permis de constater leur inscription dans l'Annexe 2 de la CITES mais aussi de la régularité des documents présentés pour l'exportation.
- **Formation**
- **Le 19 Juillet 2024**, le département juridique a assisté à une formation au niveau du Centre National de la Formation à la Police Judiciaire (CNFPJ) de la Gendarmerie Nationale. Cette deuxième session de formation, destinée aux Officiers de Police Judiciaire en stage, s'est déroulée sous la présence effective de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie, d'unités différentes.
- Le Directeur des études a magnifié les activités d'EAGLE-Sénégal dans la lutte contre la criminalité faunique et a salué la participation active de l'ONG dans la formation des agents de la Gendarmerie. Le département juridique a présenté le module portant au droit pénal de la faune.
- À la fin de la formation, des certificats ont été remis à chaque participant.
- **Dans le cadre de ses autres compétences, le Département Juridique a procédé :**
- À la première phase de recrutement des juristes avec la Coordination ;

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- Au mois de Juillet 2024 aucune une production médiatique n'a été faite.

5 Management

Indicateur

Nombre de juristes en test	01 (Pour le Sénégal)
Nombre de media en test	00
Nombre d'enquêteurs en test	01 (un enquêteur de terrain)
Nombre de comptable en test	00
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	02
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	00

- Démarches administratives : **En JUILLET 2024**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers de renouvellement du projet d'accord de partenariat déposés auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable et à la Direction Générale des Douanes.
- **Du 08 au 10 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2) financé par l'Union Européenne. Cette formation a vu la participation de dix-huit (18) forces de défense et de sécurité issues de la Police, de la Gendarmerie et des Douanes. La formation a été dispensée en deux phases (théorie et pratique). La phase théorique était constituée de présentation de modules notamment la criminalité faunique, la connexion avec les autres formes de criminalité, le droit pénal de la faune, la CITES et les techniques d'identification et de dissimulation. La phase

pratique a consisté à des fouilles ciblées sur des vols au départ pour mettre en application des connaissances acquises avec la participation des chiens K9 de la Police. Enfin les participants ont eu droit à une visite à la réserve de Bandia afin de les permettre de pouvoir identifier les espèces dans leurs habitats et connaître le statut de protection de ces espèces. A la fin de la formation des certificats ont été remis. Les participants et les organisateurs ont remercié EAGLE SENEGAL pour la qualité des présentations et les documents qui ont mis à leur disposition.



- **Du 11 au 12 Juillet** EAGLE SENEGAL a fêté ses dix (10) ans de présence au Sénégal et de lutte contre la criminalité faunique. C'était une occasion pour les activistes de magnifier le travail qui est abattu mais aussi faire focus sur les résultats obtenus et les perspectives. EAGLE remercie toutes les personnes qui ont eu à participer à la réalisation de ce travail et est conscient que le travail continue avec des défis à relever.



- **Le 19 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL en collaboration avec le Centre National de Formation Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. Le Commandant de la Gendarmerie par ailleurs Directeur des études a prononcé les mots d'ouverture de la formation. Il a eu à féliciter l'ONG EAGLE-Sénégal dans le cadre de son combat pour la préservation de la faune sauvage et sa collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Quatre modules ont été présentés portant notamment sur la présentation de la criminalité faunique, le droit pénal faunique, la CITES et sur les techniques d'identification et de dissimulation de la contrebande faunique. A la fin de la formation les participants ont reçu des certificats d'initiation à la criminalité faunique.



6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		02		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
04	00	00	03	03

En **Juillet 2024**, **02** rencontres.

EAGLE Sénégal a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.

1. POC : la coordinatrice dans le cadre de la coordination de la formation de 3 jours sur la criminalité faunique à destination des forces de défense et de sécurité ;
2. Le lieutenant en chef du commissariat spécial de l'AIBD dans le cadre de la fouille ciblée sur ivoire d'éléphant à l'aéroport international blaise Diagne de Diass ;
3. Le Directeur Régional du HSI de l'ambassade des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;
4. L'ambassadeur des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique. Présentation de EAGLE-Sénégal ;
5. Les enquêteurs du FBI dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;
6. Monsieur le député de l'assemblée nationale dans le cadre d'échanges sur la révision du code de la chasse et de la faune ;
7. Monsieur le Directeur de la police JUDICIAIRE dans le cadre de la poursuite de la collaboration ;
8. Visioconférence avec les enquêteurs du groupe OLAF programme de l'UE dans le cadre d'une collaboration sur le trafic international d'anguilles ;
9. Visioconférence avec les douanes françaises dans le cadre de la préparation de l'intersession du groupe de travail de lutte contre le trafic de faune INTERPOL Lyon ;
10. Visioconférence INTERPOL Présentation au groupe de travail contre le trafic de faune de l'opération sur le trafic d'anguilles en Afrique de l'ouest.

7 Conclusion

Au mois de juillet, EAGLE Sénégal a dispensé deux formations dont l'une était organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2). EAGLE a également appuyé les douanes de la Poste et de l'AIBD.

Les investigations sont en cours à l'intérieur du pays avec des retours concluants.

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent toujours pour le renouvellement de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et la signature de l'accord avec la Direction Générale des Douanes.

EAGLE SENEGAL attend des opérations d'envergure, des investigations et le renforcement de l'équipe par des sessions de recrutement aussi bien pour le département investigation que pour le département média et le département juridique.